

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 29 AVRIL 2020

L'An deux mille vingt

Le Vingt-Neuf Avril, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mme ROBIN Annie, Première Adjointe

Date de convocation du Conseil Municipal : 21.04.2020

PRESENTS : ROBIN A., GROLLEAU D., FAUCHER M., BOURNEL P., BOBINEAU P., ARCHAMBAUD M., MASSIOT J., SEGUI H.

ABSENT : Mr CHARLÉ Laurent, MAROUSSIE Gérard, FROMENT René
(Arrivée de Mr FROMENT à 11 h 30)

Secrétaire de séance : Mr MASSIOT Joel

Pouvoir de Mr BOURNEL Paul à Mr MAROUSSIE Gérard

Pouvoir de Mr FROMENT René à Mme ROBIN Annie

Décision prise à l'unanimité des membres présents de se réunir à huis clos compte tenu des mesures de sécurité sanitaire prises en raison du COVID 19.

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 28 Février 2020
- **Point/ Situation COVID-19 dans la Commune**
- Adhésion au groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral pour l'acquisition de fournitures et services permettant de contribuer à la lutte contre la propagation du virus du covid-19
- Vote du taux des 2 Taxes 2020 (taxe foncière du bâti et du non bâti)
- Vote des budgets primitifs 2020 :
 - o Budget communal
 - o Budgets annexes : du Lotissement de La Passerelle, commerce Multi Services, Caisse des Ecoles
- Subventions aux associations 2020
- Adhésions et cotisations 2020 :
- Programme Eco-Pass 2020
- Prix de Vente des parcelles du lotissement de La Passerelle
- Délibération fixant les Règles d'ouverture de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du Compte Epargne Temps
- Déclaration de Sous-traitance, Marché de la Garderie lot 1
- Paiement contrat assurance automobile
- Prestation laboratoire d'analyses
- Convention de coopération avec la CCSVL pour les interventions en milieu scolaire – activité EPS
- Questions diverses

Un masque et du gel désinfectant est proposé dès l'entrée à l'intérieur de la Mairie, les distances de sécurité ont été respectées autour de la table de réunion.

Un pouvoir a été joint à la convocation, au cas où le Conseiller municipal ne souhaitait pas assister à la réunion.

Point/situation COVID-19 dans la Commune :

Rapporteur Madame La Première Adjointe :

Suite à la mise en place du confinement le 17 Mars 2020, un plan de continuité d'activités-pandémie Covid 19 a été mis en place.

Une répartition des tâches a été faite entre Monsieur Le Maire et les Adjointes :

- Appels téléphoniques aux plus fragiles, portage de pain, permanences téléphoniques à la Mairie, services divers ...
- 2 000 masques chirurgicaux ont été commandés (montant de 1 440 € TTC) , un groupement de commandes a été effectué via la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral. Ces masques sont destinés en priorité au personnel communal et aux personnes qui se déplacent chez les personnes à risque.
- Des masques en tissu vont être distribués aux habitants de la Commune, 1 masque par personne. Le financement est assuré à 70 % par le Département et à 30 % par les Communautés de Communes (à voir ensuite).
- Réception du bulletin d'information régulier de l'Agence Régionale de Santé à la date du 28 Avril 2020 : 31 décès en Vendée, 326 morts au niveau Régional.
- Un conseil d'Ecole extraordinaire aura lieu le 6 Mai à 17 heures à La Salle des Fêtes, l'ordre du jour étant le retour progressif des élèves à l'Ecole Publique.
Monsieur Le Maire avant de prendre une décision veut savoir « qui est responsable juridiquement ? » il a envoyé un courrier à L'Association des Maires de France, il attend une réponse

Le conseil Municipal,

- Approuve l'adhésion au groupement de commandes coordonné par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral pour l'acquisition de fournitures et services permettant de contribuer à la lutte contre la propagation du virus covid-19.
- Décide de voter les taux des taxes locales directes pour 2020, sans augmentation :

Libellés	Bases notifiées	Taux 2019	Taux 2020	Produits obtenus
Taxe foncière (bâti)	465 100	19.75	19.75	91 857.00
Taxe foncière non bâti	221 000	52.64	52.64	116 334.00
Produit fiscal attendu				208 191.00

- Approuve et vote à l'unanimité des membres présents :

1) Vote du Budget Primitif 2020 :

Fonctionnement :

Dépenses :

1 353 173.33

Recettes :

1 353 173.33

Investissement :

Dépenses :

1 475 245.78

Recettes :

1 475 245.78

2) Vote du Budget Annexe 2020, Lotissement de Passerelle :

Fonctionnement :

Dépenses :

1 040 532.00 €

Recettes :

1 040 532.00 €

Investissement :

Dépenses :

997 209.15 €

Recettes :

997 209.15 €

3) Proposition Vote du Budget Annexe Commerce Multi-services 2020 :

Fonctionnement :

Dépenses :

2 645.62 €

Recettes :

2 645.62 €

Investissement :

Dépenses :

Investissement :

416.00 €

Recettes :

416.00 €

- Décide d'accorder 4 Eco Pass aux personnes devenant propriétaire d'un lot dans le Lotissement de la Passerelle, (Eco pass réservé aux primo accédants et répondant au plafond de ressources du prêt à taux zéro.
- Décide de fixer le prix de vente des lots au Lotissement de La Passerelle à 40 € TTC le m2
- Fixe les règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du compte épargne temps
- Accepte la déclaration de sous-traitance, marché public de l'extension de la garderie périscolaire
- Autorise le paiement de la somme de 769 € à l'agence AREAS Assurance
- Accepte la proposition de prestation du laboratoire de l'environnement et de l'alimentation de la Vendée pour la somme de 226.82 €
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de coopération avec La Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral pour les interventions en Milieu Scolaire
- Accepte la proposition de Monsieur Le Maire d'annuler à titre exceptionnel le montant de 2 120.55 €, loyer 2019 dû par l'Association La Cavalerie de La Sablière
- Questions diverses

Levée de séance 12 heures